

BUDGET INITIAL 2020

Le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,
Vu le décret n° 73-250 du 7 mars 1973 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, modifié,
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, modifié,
Vu l'arrêté du 26 juillet 2019 relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu la circulaire DB/DGFIP du 29 juillet 2019 relative à la gestion budgétaire et comptable des organismes et des opérateurs de l'Etat pour 2020,
Vu le règlement intérieur adopté par le conseil d'administration le 23 juin 2015, et notamment son article 14,
Vu la délibération 18/020 du conseil d'administration du 21 novembre 2018 relative au « versement de la contribution employeur aux œuvres sociales du Comité Social et Economique »,
Vu le rapport présenté par le Directeur Général,

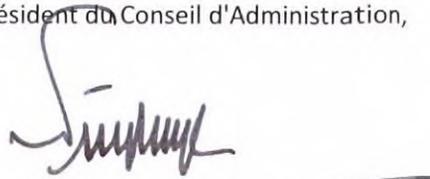
Sur proposition du Président,

• approuve les autorisations budgétaires suivantes :	
• ETPT hors plafond :	82
• Autorisations d'Engagement (AE) :	59 474 400 €
• personnel :	5 850 500 €
• fonctionnement :	52 956 100 €
• investissement :	667 800 €
• Crédits de Paiement (CP) :	54 840 300 €
• personnel :	5 850 500 €
• fonctionnement :	48 322 000 €
• investissement :	667 800 €
• prévisions de recettes :	54 789 100 €
• soit un solde budgétaire de :	-51 200 €
• approuve les prévisions budgétaires suivantes :	
• variation de trésorerie :	-751 200 €
• résultat patrimonial :	-8 225 400 €
• capacité d'autofinancement (CAF) :	-6 668 900 €
• variation de fonds de roulement :	-8 075 200 €
• fixe pour le Comité Social et Economique :	
• la subvention de fonctionnement à 0,2% de la masse salariale réelle de 2019	
• la contribution aux activités sociales et culturelles à 45 000€	

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

VU ET APPROUVE
Le **11 DEC. 2019**
Pour le Président et par délégation
Le Préfet de Région, Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes
Blaise GOURTAY

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER